

Propositions envers l'enseignement catholique

# ACCOMPAGNER LE MÉTIER DE PARENT D'ÉLÈVE

## LES PROPOSITIONS DE L'APEL



→ **Formaliser la signature d'un "contrat éducatif de confiance" lors de l'inscription d'un élève dans l'Enseignement catholique,** précisant les engagements des élèves, des parents et des enseignants en matière d'information, de présence aux réunions, de collaboration...

→ **Accroître le rôle d'accueil et d'aide des familles par l'Apel :** accueil personnalisé de chaque nouvelle famille, accompagnement spécifique des familles ayant un enfant à besoin éducatif particulier, multiplication -école® (RPE®).

→ **Renforcer la formation des enseignants à la relation avec les parents.**

→ **Mieux expliquer aux parents le programme et les objectifs de l'année scolaire** et organiser une coopération entre les enseignants et les parents autour du travail à la maison.

→ **Donner aux rencontres entre les parents, les enseignants, et les élèves une importance majeure dans la vie de l'établissement** pour mieux croiser les regards et accompagner les élèves.

→ **Développer les environnements numériques de travail** permettant un véritable suivi de la scolarité par les parents et facilitant le dialogue entre les parents, les enfants et les enseignants.

→ **Favoriser l'évaluation partagée et encourager le principe des "cahiers de la réussite"** pour amener les élèves à avoir davantage confiance en eux.

→ **Généraliser les équipes d'accompagnement à l'orientation** pour mieux accompagner le jeune dans la construction de son projet personnel dès la 6<sup>e</sup>.

→ **Créer "des commissions de rebond"** (dans l'hypothèse de la suppression des commissions d'appel) réunissant parents et enseignants autour de l'enfant en difficulté, pour l'écouter, analyser sa situation et imaginer l'avenir avec lui.

→ **Mobiliser les Apel** pour sensibiliser parents et enseignants aux rythmes biologiques de l'enfant pour une bonne réussite éducative.